

I. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE (situation avant travaux)	
Année de construction	
Nombres d'étages	
Nombres de logements par type	
Surface	
Descriptif des pièces collectives et des abords	
Caractéristiques architecturales (accessibilité, sanitaires, ...)	
Descriptif de la population hébergée (nombre de personnes âgées par GIR et par régime de retraite)	
Personnels de la structure	
Synthèse du projet de Vie Sociale ou description des animations proposées	
Tarifs d'hébergement (loyers et charges)	
Prestations (nature, tarif)	
Habilitation à l'aide sociale (nombres de place) ou non (expliquer)	
Conventionnement APL	
Difficultés rencontrées / contraintes	

II. DESCRIPTION DU CONTEXTE LOCAL

Description de l'environnement, implantation, proximité des transports, services, loisirs et commerces	
Etablissement pour personnes âgées dans le canton ou la commune	
Partenariats existants avec les structures agissant en faveur des personnes âgées	

III. PRESENTATION DU PROJET ET DESCRIPTION DE LA SITUATION APRES TRAVAUX

Description des travaux (construction neuve, réhabilitation...)	
Objectifs du projet	
Impact du projet sur les résidents (déménagement, relogement temporaire, augmentation des tarifs, améliorations attendues, nouvelles prestations mises en place...)	
Date prévisionnelle de démarrage des travaux et leur durée	
Coût du projet / Autres financeurs sollicités	

La structure après travaux, répond-elle aux critères techniques et architecturaux définis par l'Assurance Retraite ?

CRITERES A RESPECTER	OUI/NON	JUSTIFICATIONS
PARTIES COMMUNES		
Accessibilité du bâtiment : - porte mécanisée ou facilement manœuvrable - rampe d'accès - plan incliné		
Accessibilité des circulations intérieures		
Signalisation adaptée des circulations intérieures et des espaces collectifs		
Circulations extérieures protégées et éclairées		
Espace verts, bancs		
Hall d'entrée conçu comme un hall d'accueil		
ESPACES COLLECTIFS		
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite		
Confort adapté à l'accueil de personnes retraitées		
Organisation d'activités diverses possible		
Locaux pouvant être rafraichis		
Bloc sanitaire adapté et réservé au public accueilli		
Lieu d'accueil identifié, accessible et convivial		
Espace réservé aux activités		
Espace réservé au repos		
Espace réservé à la restauration		
LOGEMENTS INDIVIDUELS		
Se sentir chez soi et dans un cadre sécurisant		
Surface de 20m ² minimum		
Poignées adaptées		
Allèges des fenêtres surbaissées		
Porte élargie		
Seuils de porte surbaissés ou plats		
Sol uniforme et antidérapant		
Eclairage adapté et favorisant le confort visuel		

CRITERES A RESPECTER	OUI/NON	JUSTIFICATIONS
Volets roulants électriques		
Interphone		
Cuisine équipée permettant la préparation des repas		
Robinetterie adaptée		
Sanitaires adaptés		
Douche plate		
Aides techniques dans le logement		
Prises et interrupteurs en hauteur		

CRITERES A RESPECTER	OUI/NON	JUSTIFICATIONS
Dispositions prévues pour inscrire le projet dans le cadre d'un dispositif de développement durable		
Dispositions prévues pour informer le public de l'aide financière accordée par la CARSAT		

CONDITIONS A RESPECTER	OUI/NON	JUSTIFICATIONS
Document unique (identification risques professionnels)		
Adhésion service santé au travail		

! Le contenu de la note peut-être adapté en fonction du projet. Il est conseillé d'apporter les réponses chiffrées sous forme de tableau.